

L'ÉGLISE SAINTE-RADEGONDE DE TALMONT

par M. le Chanoine TONNELIER

Talmont est une cité récente. Au début du XII^e siècle, elle n'existait pas encore. Seul existait un château féodal, établi sur un triangle rocheux, ayant sa base à l'ouest de l'église actuelle et son sommet à 200 mètres environ en Gironde, au rocher du Sphinx, que les Américains ont fait sauter en 1917. Existait aussi une petite chapelle, de construction probablement carolingienne, dédiée à sainte Radegonde, dont le propriétaire, un archiprêtre nommé Guillaume Laïer, fit don à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, sur le conseil de l'évêque de Saintes, Ramnulphé, faute peut-être de pouvoir en assurer l'entretien. A cette occasion, le seigneur de Talmont fit don, de son côté, à la même abbaye, d'un terrain pour y construire un bourg franc. Cette charte de 1094 est comme l'acte officiel de naissance du bourg de Talmont ; et l'église actuelle n'eut donc pas, comme il arrive fréquemment ailleurs, à remplacer une église antérieure, pas même la petite chapelle carolingienne dont l'emplacement était distinct de celui de l'église, comme le prouve un aveu de 1480, d'après lequel tantôt l'église et tantôt la chapelle qui existait encore sont citées en confrontation.

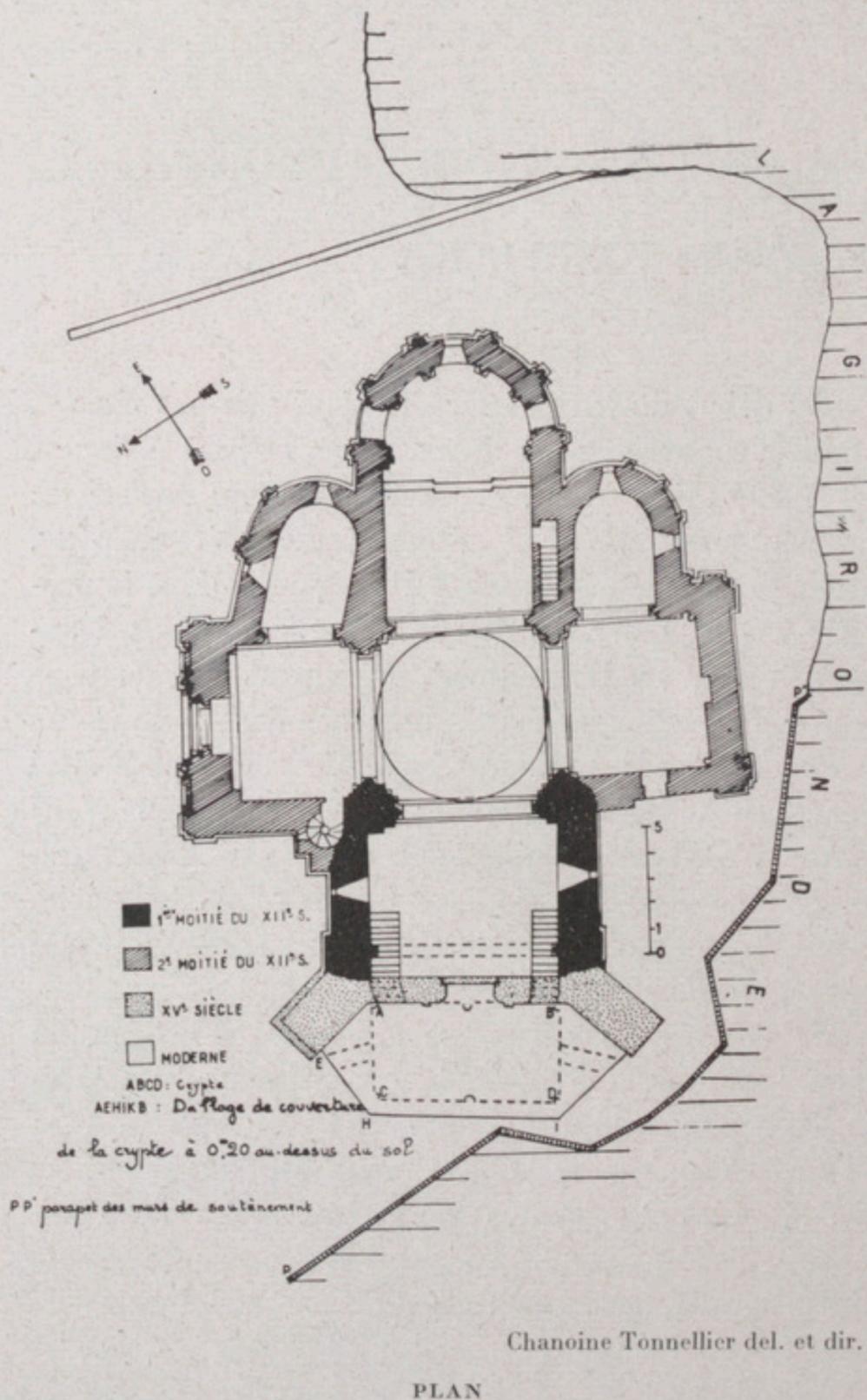
Sans tarder, les moines de Saint-Jean-d'Angély entreprirent la construction d'une grande église ; preuve, évidemment, que la création du bourg franc attira rapidement des habitants. Il ne paraît pas cependant que le nombre de ces derniers, dans ce bourg tout juste naissant, ait pu être à ce point considérable pour réclamer une église aussi importante. Il semble, au contraire, que les constructeurs aient obéi à une autre préoccupation, celle de fournir éventuellement un relai assez vaste aux pèlerins de Compostelle que l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély dirigeait de ce côté. Le sujet de certaines sculptures nous l'indiquera tout à l'heure.

Intérieur. — L'église, dédiée comme l'antique chapelle à sainte Radegonde, est orientée est-nord-est, ce qui correspond pratiquement à l'Orient réel à la date de la fête de la sainte, le 13 août. Elle affectait primitivement la forme d'une croix latine ; sa longueur dans œuvre était de 29 mètres pour une largeur de 7^m45 à la nef, et de

5^m 85 seulement au chœur. Son vaste transept mesure 18^m80 de long sur 5^m50 de large.

Ses deux bras sont sensiblement égaux. La hauteur est de 13^m50 sous voûte. Ces mesures sont, du reste, assez irrégulières d'un côté à l'autre ; l'équerre des angles très approximatif ; ainsi, l'axe de la nef est quelque peu de biais avec celui du transept, défaut assez peu apparent dans l'ensemble.

La nef, dont la voûte de pierre, en berceau brisé, a été en partie refaite, était composée de deux travées séparées par un doubleau de section carrée retombant sur une colonne demi-engagée. La travée orientale était éclairée de chaque côté par une fenêtre simple, sans colonnettes ni ornements. Celle du sud a été murée ; celle du nord, haute et étroite, comportant aujourd'hui à sa base un ébrasement lisse, était pourvue autrefois, paraît-il, d'un ébrasement en escalier, indice d'une préoccupation de défense. La travée occidentale, probablement semblable à la précédente, a presque totalement disparu ainsi que la façade,



vers le xv^e siècle, il n'en reste guère plus qu'un mètre, et elle se trouve close par la façade actuelle, du xv^e siècle, percée d'une porte et d'une fenêtre gothiques et établie en retrait d'environ 5 mètres sur l'ancienne. La longueur actuelle de l'église se trouve

ainsi réduite à 24 mètres. Sous cette travée disparue s'étend une crypte assez énigmatique, dont on voit les deux escaliers d'accès et sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. La nef est bornée, à l'entrée du transept, par les deux massifs de la croisée, groupant neuf supports, deux colonnes fortes, cinq plus faibles et deux dosserets. Sur



Cl. Arch. phot.

CHAPITEAUX DE L'ANGLE SUD-EST DU CARRÉ DU TRANSEPT

les chapiteaux, pauvres et assez archaïques, se détachent aux angles, en guise de crosses, sur un fond guilloché, soit une tête soit une coquille. Celui du doubleau de la nef porte six petits édicules rudimentaires posés en quinconces, 3, 2 et 1, rappelant un peu le dessin de la fenestella carolingienne du Petit Niort. Leurs tailloirs se prolongent en imposte le long de la nef, n'offrant qu'une moulure assez fruste sur le biseau et par endroits seulement des demi-besants sur le bandeau.

Après la croisée du transept, les piles qui ouvrent l'avant-chœur sont moins importantes et plus sveltes, formées de deux colonnes fortes et de quatre petits pilastres seulement. Leurs chapiteaux sont beaucoup plus évolués que ceux des piles de la nef.

A droite, c'est un assemblage de quadrupèdes à deux corps surmontés par des oiseaux, qui rappelle celui de Saint-Eutrope de Saintes, avec toutefois moins de perfection. A gauche, c'est une suite de chapiteaux historiés. Du côté du transept, saint Georges à pied, l'épée haute, lutte contre le Dragon qui pose sa patte sur l'écu dont le chevalier se couvre ; derrière lui la jeune fille, en longues manches pagode de l'époque, attend anxieuse l'issue du combat, tandis que broute au pied d'un arbre le cheval du saint, sur lequel deux oiseaux sont venus se poser (détail que nous retrouverons à Nuailled'Aunis, mais qui manque à Aulnay). Plus loin, du côté de l'avant-chœur, et répété deux fois, un homme accroupi, les mains sur les genoux, est surmonté et comme coiffé d'une bête à deux corps. Les tailloirs, très soigneusement décorés ici de billettes et de losanges en creux profonds séparés par un boudin, se prolongent eux aussi en imposte sur tout le pourtour de l'avant-chœur et du chœur.

Plus bas, un bandeau coupe la nudité des murs au tiers de leur hauteur et sert d'appui, en passant, aux baies ouvertes ou aveugles du chevet. Une arcature de cinq baies occupe le chevet, trois percées de fenêtres, deux intermédiaires aveugles, celle du milieu plus haute que les autres ; disposition qu'on retrouve à Rétaux, à Rioux, à Thaims. Les archivoltes de ces arcs sont uniformément décorées d'une rangée de feuilles juxtaposées surmontées d'un enroulement d'S couchés. Cette partie de la décoration, tout à fait particulière, d'une grande finesse, mais un peu sèche et comme gaufrée, semble se réclamer de la ciselure plutôt que de la sculpture. Elle n'est pas sans rapport avec les décors correspondants de Rioux, de Rétaux, d'Arces, que Dangibeaud attribue, « au moins en partie », aux mêmes ouvriers. Cet ensemble de près de 13 mètres (8 mètres pour l'avant-chœur et 4^m80 pour le chœur), plus étroit que la nef (5^m80 au lieu de 7^m45), produit un effet d'allongement très marqué et très heureux qu'on ne retrouve pas dans le chœur de Rioux, auquel on l'a souvent comparé. L'avant-chœur est voûté en berceau, le chœur en cul-de-four, le tout en blocage.

Le vaste transept qui complète cet ensemble ne mesure pas moins de 19 mètres de long sur 5^m50 de large. Aussi élevés que la nef et que le chœur, ses croisillons sont voûtés comme eux, en berceau brisé. Chacun d'eux est pourvu d'une absidiole. Celles-ci sont parallèles à l'abside centrale à laquelle elle sont collées. L'axe de celle du nord est même quelque peu convergent avec celui de l'abside centrale. On peut convenir que l'effet n'en est peut-être pas très heureux. Elles sont voûtées en cul-de-four, en blocage. Celle du nord a deux fenêtres ; celle du sud une seule, fâcheusement refaite. Le transept est éclairé seulement par deux « oculus », l'un au nord, l'autre au sud, ce dernier prolongé vers le sol par un grand ébrasement à base horizontale. On peut regretter que ce mur sud soit habillé d'un crépi un peu trop cru, qui détonne dans cet ensemble agréablement patiné. Dans le mur nord s'ouvre le grand portail.

La croisée du transept, enfin, était couverte par une coupole sur pendentifs dégauchis avec la retombée des doubleaux ; mais, depuis longtemps ruinée, il n'en subsistait plus que les pendentifs. Elle a été refaite, il y a quelques années seulement, par le Service des Monuments historiques.

Dangibeaud et M^{lle} Digard croient pouvoir placer la construction de l'église de Talmont entre 1140 et 1170. Ils semblent ainsi la considérer comme l'œuvre homogène d'une seule campagne. Cependant, la différence marquée que nous avons observée entre les décorations de la nef et celles du chœur nous fait envisager deux campagnes de constructions séparées, semble-t-il, par un assez long intervalle, la nef ayant été construite la première. Sa décoration n'est, du reste, pas seule en cause. On constate aussi, à la croisée du transept, un changement de parti dans la construction elle-même. Les piles liées à la nef sont plus fortes, nous l'avons vu, que les piles liées au chœur. Les premières comportent une colonne de plus au centre du groupe, dont le chapiteau, béant dans le vide, ne supporte rien. Il avait cependant été prévu pour supporter quelque chose. Il paraît donc évident que quelque autre



Cl. Arch. phot.

TRANSEPT ET CHŒUR

mode de voûtement ait été envisagé ou que la forme de la coupole ait été modifiée. Peut-être, en effet, avait-on envisagé primitivement une coupole du type de celle de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, dont les pendentifs, au lieu d'avoir leur pointe à une certaine hauteur au-dessus des chapiteaux, viennent au contraire l'appuyer sur eux. Dans ce cas, il faut pour la recevoir un support supplémentaire, ce qui est le cas

à Saintes. Le support inemployé de Talmont prouve qu'on aurait au moins modifié la forme primitivement envisagée de la coupole. Cette modification importante entre la construction de la nef et celle du chœur, jointe à l'évolution considérable de la décoration, nous amène à envisager un certain décalage entre la date de la construction de la nef et celle du chœur.

Crypte. — Sous la première travée disparue de la nef s'étend une crypte, qui a posé bien des problèmes et fait couler beaucoup d'encre. Les uns l'ont vue hexagonale, ou « en proue de vaisseau » et « chevauchant les murs » ; d'autres l'ont datée de l'époque carolingienne et d'autres du xv^e siècle.

En fait, cette crypte, très profonde (environ 5^m25 du sol au sommet de la voûte), se présente en travers de la nef et est axée nord-sud. Sa longueur est exactement la largeur de la nef, soit 7^m45 ; sa largeur est de 4 mètres, ce qui, en y ajoutant l'épaisseur du mur de façade et la partie subsistante de la travée supérieure (1 mètre), donne un total de 6 mètres, qui était précisément la longueur de la travée supérieure disparue, sensiblement égale à l'autre travée. On voit que cette crypte est exactement rectangulaire. L'examen des murs montre qu'ils ne sont autres que les fondations mêmes de la nef primitive, descendues comme il se devait jusqu'au rocher. Utilisant ainsi les murs nord, sud et ouest, la crypte se trouva facilement close par un mur de refend à l'est. L'entrée était à l'ouest, où un placard de pierre de taille enclos dans un mur de moellons indique probablement son emplacement. La crypte prenait jour et recevait son aération par deux petites ouvertures pratiquées au ras du sol, non point verticales, mais horizontales (disposition que je n'ai retrouvée qu'à Avy), prolongées par un très large ébrasement descendu jusqu'à 1^m10 du sol, où il n'atteint pas moins de 2^m75 de large. Le sol est formé par le rocher bien aplani.

Une première transformation eut lieu à la suite probablement de l'effondrement de la voûte en blocage. Celle-ci fut remplacée (la reprise est visible) par une voûte en berceau appareillée, sans imposte, établie sur deux formerets montés sur quatre pilastres d'angle et un doubleau central sur deux pilastres engagés de 0^m17 × 0^m17, sans autre base qu'un glacis à peine mouluré. Tous ces pilastres sont montés en reprise. Leurs angles abattus donnent trois faces aux pilastres d'angle et cinq à ceux du doubleau. Leurs chapiteaux lisses, très courts (0^m15), épousent la même forme polygonale et suggèrent le xiii^e ou le xiv^e siècle. A la même époque fut murée l'entrée unique à l'ouest et furent ouvertes deux entrées à l'est, de l'intérieur de l'église, d'où partent les escaliers de descente collés aux murs nord et sud, dont ils ont rogné le bahut et la base des colonnes. Ils débouchent dans le vide, au tiers seulement de la hauteur de la crypte, au ras des pilastres d'angle, dont les chapiteaux se gauchissent pour se raccorder à leur ouverture.

Il ne semble pas que la crypte ait eu jusque-là d'autre destination que d'être un ossuaire ni qu'elle ait comporté deux étages comme on le croyait encore dernièrement. Ce n'est que beaucoup plus tard, à une époque qu'on ne peut déterminer, qu'elle fut divisée en deux étages par un plancher qui coupa à mi-hauteur les ébrasements des deux extrémités nord et sud et obligea d'entailler les deux pilastres du doubleau pour faire coller les poutres au mur. La partie inférieure demeura alors ossuaire, tandis que la partie supérieure fut aménagée en chapelle funéraire. C'est ce qui explique la présence, à ce niveau, de deux piscines, établies toujours en reprise, sur la face est, très élémentaires, hautes de 0^m60 et longues l'une de 0^m37 et l'autre de 0^m50, alors qu'il n'en existe pas dans la partie inférieure.

Enfin, lors de l'effondrement de la façade, sans doute par suite des progrès de la mer sur la falaise, la voûte de la crypte s'effondra de nouveau, à moins qu'elle n'ait été volontairement rasée pour permettre l'établissement de la nouvelle façade en retrait. La crypte fut alors comblée. Elle n'a été déblayée qu'en 1928 : 23 mètres cubes d'ossements en furent retirés, parmi lesquels on trouva des pièces de l'époque carolingienne, provenant tout simplement, comme en beaucoup d'autres ossuaires, des tombes anciennes dont le contenu fut entassé là.

Ainsi s'explique à notre avis les avatars de cette crypte qui étonne par sa disposition. Mais son emplacement aussi pose un problème. Faut-il soupçonner quelques relations entre ce dernier et le plan analogue adopté à Compostelle, vers lequel, nous l'avons déjà dit, s'orientait Talmont? On n'oserait l'affirmer. Mais, à ne considérer que le côté matériel de la construction, cet emplacement ne présentait point, pour l'accès au portail, les difficultés qu'on a voulu y voir, et qui ont suggéré à certains auteurs l'hypothèse que la crypte n'avait pu être construite qu'après la ruine de la façade. Il suffit de rappeler que, dans certaines églises, le seuil du portail n'était pas suivi immédiatement des marches par lesquelles il fallait habituellement descendre dans la nef, mais donnait accès de plain-pied à un vestibule de quelques mètres, à l'extrémité duquel se trouvaient reportées les marches de descente. Ce fut le cas de Talmont. Un tronçon de la dernière marche est encore visible, débordant au pied de la façade intérieure contre le jambage gauche de la porte. Ce vestibule, surhaussé par rapport à la nef d'environ 0^m80, coiffait exactement l'extrados de la voûte de la crypte : l'accès à la porte, dont le seuil était de 80 centimètres plus élevé que celui de la façade actuelle, n'était donc en rien gêné.

Mobilier. — A l'entrée du chœur, un crucifix de bois qui ne paraît pas antérieur au xvii^e siècle, est d'une facture peut-être un peu sèche.

Dans la sacristie est conservé, un ancien antependium en étoffe brodée de perles de verre, celles-ci garnissant les fonds, tandis que l'étoffe réservée donne les dessins

décoratifs. Une tradition que n'appuie aucun texte en fait un cadeau de Marie-Antoinette. Une autre tradition, par contre, en fait un travail des demoiselles de Saint-Cyr et un cadeau de M^{me} de Maintenon. Le dessin des rinceaux et des vases de fleurs qui encadrent la couronne royale accuserait bien plutôt, en effet, l'époque Louis XIV que l'époque Louis XVI (en très mauvais état).

Extérieur. — Il y a peu à dire sur la façade occidentale, refaite au xv^e siècle et encadrée de deux gros contreforts d'angle à glacis en bâtière. L'arc de la porte gothique est orné de choux frisés et son ébrasement se scande en quatre nervures retombant sans chapiteau sur autant de bases minuscules groupées sur un socle unique arrondi. Ce portail occidental fut toujours envisagé par les constructeurs comme secondaire, soit, comme dit Dangibeaud, parce qu'il fallait éviter le vent d'ouest au bord de la Gironde (mais la Gironde était alors à plus de 200 mètres), soit plus probablement parce que quelque construction trop proche (les murs d'enceinte du château peut-être) ne laissait pas assez de dégagement. Là où il en fut de même, les portails latéraux prirent nécessairement plus d'ampleur, comme à Varaize, à Macqueville, à Champagne. Mieux encore, de grands portails latéraux coexistèrent avec d'importants portails occidentaux, comme à Migron, à la vaste église d'Aulnay, ou à la petite église de Thaims. En Gironde, on citerait de même Castelviel, Guîtres, Saint-Martin de Sescas. Il ne faut donc point prétendre que le cas du portail de Talmont soit unique. Encore moins ne faut-il pas chercher à y voir une reconstitution de l'ancienne façade occidentale démontée et transportée au nord. Rien, comme l'a noté Dangibeaud, n'autorise pareille conjecture. Aucune trace de reprise n'y décèle la moindre transformation.

C'est donc au nord que s'élève la grande façade saintongeaise classique. Au rez-de-chaussée, le portail flanqué de deux baies aveugles. Un étage, meublé d'une arcature de sept arcs égaux. Un pignon obtus mais surhaussé par les extrémités, et dans lequel s'ouvre un oculus. Ce pignon repose sur une corniche ornée portée par des modillons très simples ; l'arcature, sur un bandeau décoré de rinceaux. Ses archivoltes sont faites de trois tores et d'un cordon de pointes de diamant et retombent sur des chapiteaux très simples, mais déjà à crochets. Arcature et fronton contrastent par leur simplicité, disons même leur sévérité, avec le rez-de-chaussée d'une décoration exubérante. C'est ce rez-de-chaussée qui accapare toute l'attention.

Le portail a son archivoltte composée de trois voussures accompagnées de trois cordons d'ornements. La voussure inférieure n'offre point de difficulté d'interprétation : c'est l'Agneau mystique tenant le Livre et encensé par deux anges, que deux autres anges soulèvent tout près de lui. Dans la seconde voussure, on a prétendu sérieusement voir une psychomachie. Il faut n'y voir qu'une de ces scènes purement décoratives et fantaisistes que les imagiers aimaient à intercaler entre deux sujets plus sérieux. Ce sont

six acrobates, trois de chaque côté, ceux d'en bas se faisant la courte échelle et soutenant ceux d'en haut par les poignets, la tête en bas. Dans ces deux voussures, les figures sont placées dans le sens circulaire. Dans la troisième au contraire, ils le sont dans le sens rayonnant, un par claveau. Cinq hommes tirent sur une corde pour traîner un animal



F. Eygun phot.

PORTAIL NORD

monstrueux, dont les pattes de derrière piétinent un homme renversé. La même scène se répète, retournée, de chaque côté, selon le procédé classique. C'est donc à tort qu'on a voulu y trouver deux sujets différents. Elle représente simplement la suite de la légende de saint Georges, commencée, comme nous l'avons vu, à la pile du transept et telle que la donne la *Légende dorée* : après avoir vaincu le monstre, saint Georges le fit traîner, attaché par le cou, jusque dans la ville avant de lui trancher la tête. Au même thème se rattache la présence, à la baie aveugle de gauche, de monstres à allures de crocodiles et de la femme, leur victime quotidienne, étendue à terre devant la gueule de l'un d'eux.

L'importance donnée ici à saint Georges s'explique fort bien. Car saint Georges,

pourfendeur de monstres, était comme le gendarme des routes et le protecteur des voyageurs, surtout des pèlerins. C'est pourquoi nous le trouvons ici comme à Aulnay, à Nuaille-d'Aunis, à Chadenac, à Pont-l'Abbé. Et, sur les routes de Compostelle, Talmont était non seulement un lieu de passage, mais une importante bifurcation soit vers le tombeau de Roland, à Blaye, et ensuite vers Bordeaux, soit vers le tombeau de sainte Véronique, juste en face, à Soulac, et de là vers la route des Landes, soit même directement vers la Galice par voie de mer.

Il faut observer que ce thème graphique, si décoratif, constitué par une théorie d'hommes, claveau par claveau, tirant sur une corde, est totalement inconnue ailleurs en Saintonge ; mais que, par contre, on le trouve en Gironde et sur les plus illustres portails, comme ceux de Haux, de Castelviel, de Sainte-Croix de Bordeaux. On peut soupçonner là une influence girondine sur nos côtes saintongeaises, dont on constate quelques autres traces à Mornac, à Saujon, à Saint-Fort.

Aux chapiteaux du portail, nous retrouvons en réduction l'homme assis, encadré cette fois de deux fauves dans la même pose que celui de la pile du transept. Un autre chapiteau, très rongé, laisse encore deviner deux hommes et deux femmes. A leur attitude, M^{lle} Digard a pensé y voir la décollation de saint Jean-Baptiste. Cela me paraît vraisemblable. Nous aurions, au centre, saint Jean et le bourreau ; de chaque côté, Hérodiade et Salomé. Ce sujet rappellerait que nous sommes ici sur les terres de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. Mais remarquons encore qu'on ne le trouve guère en Saintonge, alors qu'il est usité en Gironde (Saint-Vivien de Médoc, Cessac...).

Enfin, les deux arcades aveugles comportent chacun un faux tympan ; un peu en retrait, abritant une statuette assise en très haut-relief. Celle de gauche, qui n'est plus qu'un vestige, laisse toutefois deviner que c'était celle d'un Christ bénissant. On l'a restituée l'an dernier (pas très heureusement, il faut bien le dire), à la place de la statuette de gauche qui avait disparu. Ont été aussi refaits l'an dernier, mais avec plus de bonheur, certains claveaux de gauche du portail, ainsi que plusieurs chapiteaux que l'air salin avait presque totalement rongés.

Cette importante façade n'est pas à l'abri de toute critique. Son fronton, assez mal ajusté, lui donne une élévation qui semble un peu excessive pour sa largeur, mais il semble que ce soit le fait de modifications apportées par les travaux ultérieurs de fortification. Ses sculptures non plus ne sont pas toutes de premier ordre ; à côté du très beau mouvement des tireurs de corde, anges ou acrobates donnent une impression de sécheresse et de raideur. Plusieurs mains, sans doute, ont travaillé là. Mais ces quelques défauts se perdent dans le grand charme de l'ensemble.

Ensemble plein de charme aussi que celui de l'abside accompagnée des deux absidioles étroitement serrées contre elle, le tout enté sur le haut rectangle transversal

du transept, formant un massif puissant et bien articulé, d'autant plus impressionnant qu'on sent la falaise qui le porte plus fragile et plus menacée. Un clocher carré à la mode saintongaise le dominait jadis. Il n'en subsistait plus que l'escalier, à l'angle du transept et de la nef, lorsqu'on en a rétabli la souche, afin de pouvoir coiffer la



Cl. Arch. phot.

CHEVET

coupole qu'on venait de refaire. Mais, faute de tout témoin, elle a été laissée délibérément neutre et sans aucune ornementation.

La grande abside est divisée verticalement en cinq panneaux par six contreforts-colonnes ; et horizontalement en trois registres, par une corniche et deux bandeaux qui baguent les colonnes. Celles-ci ont leur tronçon supérieur aminci au deuxième étage et raccordé avec le tronçon inférieur par l'intermédiaire d'un tronc de cône couvert d'imbrications.

Le registre inférieur est nu, ce qui est le parti le plus habituel en Saintonge. Le

registre médian est orné d'une arcature composée de cinq grands arcs inscrits dans les intervalles des colonnes-contreforts et correspondant aux cinq arcs du chevet à l'intérieur. Ils sont donc, comme ces derniers, alternativement percés de fenêtres ou aveugles. Leurs archivoltes sont décorées de deux rangs de losanges en méplat et d'un rang de pointes de diamant. Elles retombent sur deux colonnettes prenant appui sur le premier bandeau. Les fenêtres sont également encadrées de colonnettes. Le registre supérieur est entièrement garni d'une arcature aveugle, très détériorée au nord. Ce parti de l'arcature aveugle, sous la corniche, se trouve assez fréquemment en Saintonge, par exemple à Thaims, Rétaud, Vaux, Geay, Saint-Eutrope de Saintes. M. Crozet le croit originaire du sud-ouest et l'a retrouvé jusqu'en Berry.

Les cinq grands panneaux verticaux délimités par les contreforts-colonnes ne sont pas d'égale largeur. Ceux dans lesquels s'ouvrent les fenêtres sont plus larges, ceux qui restent aveugles le sont moins. D'où, à l'arcature supérieure, les panneaux aveugles n'ont que trois arcs, alors que les panneaux des fenêtres en comptent quatre. Et, à l'arcature médiane, les arcs des panneaux les plus étroits doivent, pour rester aussi hauts que leurs voisins, adopter une courbe moins large et plus haute que celle du plein cintre. Cette courbe aurait dû normalement affecter la forme de l'arc brisé. En fait, elle a hésité ; elle n'est ni plein cintre ni arc brisé, mais un intermédiaire hybride, sorte de cintre déformé, présageant, sans le vouloir certainement, l'arc ellipsoïdal cher aux constructions de style moderne, et dont on ne se serait pas attendu à trouver ici comme un prototype.

Les bandeaux sont richement décorés ; le bandeau inférieur surtout, qui est un modèle d'entrelacs et de palmettes d'un beau dessin, où les pleins et les vides sont heureusement combinés dans un équilibre parfait et d'une facture à la fois souple et vigoureuse.

Une corniche ornée d'un damier borde le sommet de cette abside, portée sur des modillons qu'on ne peut guère apprécier tant ils sont rongés.

L'ensemble de cette abside centrale présente la même disposition architecturale que celles de Rioux et de Rétaud ; mais sa décoration, sans être pauvre, est beaucoup plus sobre et plus aérée.

Un cadran solaire, daté de 1586, sur un des contreforts-colonnes du côté sud, rappelle l'époque où la plupart des églises de la contrée furent privées de leur cloche, coupables d'avoir sonné le tocsin lors de la révolte des Pitaux, en 1548, contre la gabelle. Faute de cloches, les paysans trouvèrent du moins le moyen d'avoir l'heure en gravant des cadrans solaires aux murs de leurs églises.

L'absidiole nord, seule, a retrouvé sa toiture en dalles de pierre, assise à son niveau normal sur sa corniche. Elle est percée de deux fenêtres encadrées de colonnettes et

surmontées d'un bandeau de pointes de diamant en arc de décharge. L'absidiole sud, plus sévère, n'a qu'une seule fenêtre, et aucun autre ornement que ses contreforts-colonnes et le bandeau qui les couronne.

Primitivement, la toiture venait s'appuyer sur la corniche. Un surhaussement disgracieux a transformé la couverture de l'abside en toit à double pente. Ce lourd appendice est assez fâcheux pour le couronnement de l'édifice dont il déséquilibre du reste les proportions. Il est, ainsi que sur l'absidiole sud et sur le transept, le vestige des fortifications exécutées, semble-t-il, du temps de l'occupation anglaise. Le cartographe Masse, dans ses précieux rapports, écrivait, en 1706, que l'église, « solidement bâtie et voûtée, avait un chemin de ronde au sommet ». Mais il écrivait aussi, en 1712 : « l'église est située au bord de la falaise qui se sape par dessous et qui la fera bientôt tomber si on n'y fait ordre ». A son tour, en 1860, le chanoine Lacurie notait : « Dans un avenir qui n'est pas éloigné, la nef aura totalement disparu. Deux travées sont minées par le fleuve. » Et les vieillards d'aujourd'hui entendaient, dans leur jeunesse, le ressac des vagues sous l'église pendant la messe. Pourtant l'église est toujours debout. On s'est enfin décidé à « y faire ordre ». Les brèches ont été obturées ; la falaise consolidée ; et quoique menacée d'encerclement par les eaux du côté de l'abside, l'église, bien défendue et sérieusement surveillée, tient bon.

BIBLIOGRAPHIE. — Dangibeaud, *L'école de sculpture saintongeaise*, dans *Bulletin des Archives*, XLV. — Jeanne Digard, *L'église Sainte-Radegonde de Talmont-sur-Gironde*, Presses Universitaires de France, 1934. — Massiou, *Talmont-sur-Gironde*, Royan, imprimerie Royannaise, s. d.
